



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Déserts, Vendredi 1 mai 2020

**Alors que le pays, dans une démarche solidaire, s'engage à gérer au mieux les moyens disponibles pour maintenir économie et emploi, alors que les soignants prennent tous les risques pour sauver les malades, le maire de Les Déserts poursuit des projets couteux, endettant la commune et se moquant totalement de la santé sanitaire et économique de ses administrés ! L'heure est à l'urgence. Urgences sanitaire, économique et sociale.**

C'est dans ce contexte anxiogène et inédit que la commune de Les Déserts, et la station de La Féclaz en particulier, voient avancer à grand pas un projet de tranchée (un nouveau contournement enterré de 400 m de longueur sur 8 m de profondeur et près de 30 m de large), dispendieux des deniers publics et qui fait fi de la crise du COVID19.

Ce projet de « déviation courte » du centre de La Féclaz, mené par le maire sortant, Michel André, (dont la gestion a été lourdement sanctionnée lors du 1<sup>er</sup> tour des élections municipales), **hypothèque lourdement le déroulement de la future saison d'été et potentiellement la saison d'hiver qui suivra, alors que la saison hivernale 2019-2020 a déjà enduré le manque de neige puis le confinement.** Dans ce secteur rural, aux ressources principalement touristiques et artisanales, les habitants solidaires des acteurs économiques sont bien conscients des enjeux d'avenir et de la nécessaire mutation des activités touristiques dans le contexte des changements climatiques.

Cette tranchée, validée par le Préfet de Savoie et soutenue financièrement par Grand Chambéry, n'est plus appropriée dans une telle conjoncture économique. Pour les acteurs économiques en particulier qui doivent composer avec la saisonnalité de leur activité, il n'est pas imaginable que la saison estivale ne puisse se préparer sereinement (la plupart ont dû stopper leur activité brusquement à cause du confinement et n'ont pas pu bénéficier des aides de l'Etat ou de la Région sur la période « d'inter saison » au cours de laquelle les activités sont classiquement à l'arrêt).

**Au regard du retard pris par le chantier, et au report des expropriations à l'automne prochain suite aux conséquences du confinement sur l'agenda des tribunaux, il est désormais évident qu'il sera impossible à l'entreprise en charge des travaux de tenir les engagements qui lui sont demandés sur l'année 2020 en respectant la trêve estivale et en garantissant aux socio-professionnels que la saison hivernale 2020-2021 pourra avoir lieu sereinement. Nous appelons les élus de la métropole du Grand Chambéry et le Préfet de Savoie à intervenir pour temporiser et convaincre le maire de Les Déserts, en tant que maître d'ouvrage, de reporter ce chantier à 2021.**

Partout en France les élus locaux s'emploient à sauver l'activité économique en mettant en place des moyens pour accompagner les entreprises face à cette crise. Nous attendons donc un signal fort pour rassurer les habitants, les entrepreneurs et leurs salariés ainsi que les touristes dans les plus brefs délais.

### **Contacts presse :**

- Groupements des Acteurs économiques de La Féclaz : gaef73@yahoo.com – 06 87 64 04 21
- Féclaz sport et nature : feclazsportetnature@gmail.com – 06 21 63 18 00